

# Les conseillers municipaux sont-ils assidus ?



*Photo : La petite mairie de Clermont-le-Fort./ Photo DDM, G. B.*

La commune de Clermont-le-Fort innove en publiant le thermomètre du conseil municipal dans son bulletin l'«Autan» du mois de février. Il s'agit d'un indicateur qui quantifie l'assistance des conseillers aux réunions officielles. Ce n'est pas encore l'heure du bilan, mais il est vrai que cinq des six derniers conseils municipaux n'ont pu être tenus, pour cause de quorum non atteint. En effet, il faut que 8 personnes sur 15 soient présentes physiquement à la séance pour qu'elle ait lieu. Ces désistements seraient-ils le résultat du désintérêt et d'une lassitude de certains élus à la chose publique ?

## **Taux de participation en baisse d'année en année**

Le thermomètre permet de mesurer l'assiduité des quinze conseillers municipaux entre juin 2015 et décembre 2018, soit au cours des 31 conseils qui se sont tenus sur cette période. En moyenne, le taux de participation est de 59 %. Mais la participation décroît, année après année : 77 % en 2015, 67 % en 2016, 60 % en 2017 et 47 % en 2018.

Les données individuelles de chacun des conseillers municipaux figurent également dans le graphique. Le maire a une assiduité de 100 %, les dates des conseils étant définies en accord avec son agenda.

À Clermont-le-Fort, le cahier de doléances, mis à disposition en mairie à l'occasion du Grand débat national, ne remporte pas pour l'instant un très gros succès. Néanmoins, on retrouve dans les suggestions cette même idée de mesurer l'efficacité et l'assiduité des conseillers municipaux.